

La campagne en vue de la votation du 24 novembre 2013 peine à entrer dans le véritable débat de société qu'elle est supposée susciter. A ce rythme, il est à craindre qu'elle n'y entre jamais.

Les divagations de Perrenoud

La faute en incombe tout d'abord aux partisans d'un Jura-Sud bernois qui, faute d'arguments rationnels susceptibles de pouvoir convaincre la population de refuser l'étude (sans engagement) d'un projet d'avenir pour la région, essaient de botter en touche.

Ainsi, certains préfèrent s'en tenir à une interprétation particulière de l'accord du 20 février 2012. Clamer qu'un OUI le 24 novembre aboutira inéluctablement à la création d'une nouvelle entité cantonale est purement mensonger, tout comme arguer qu'un résultat positif débouchera sur une longue période d'incertitude pour la région. Sur ce dernier point, on s'approche carrément d'un discours eschatologique.

Nous aurions préféré que les inconditionnels de l'immobilisme, compte tenu des perspectives financières inquiétantes du canton de Berne, s'enquière auprès de leurs autorités du devenir de leur région en matière de politique de santé, de politique économique et sociale ou de politique d'éducation, de formation et de transports.

Jusqu'à présent, tous les prétextes sont bons pour fuir le débat. L'attitude de «Notre Jura bernois» à l'égard de «Construire ensemble» en est la preuve éclatante.

Pire, le conseiller d'Etat bernois Philippe Perrenoud y va également depuis peu de son interprétation de l'accord signé il y a près d'une année et demie par le gouvernement auquel il appartient. En déclarant «voter oui pour voir ne tient pas» dans *Le Quotidien Jurassien* du 12 juin 2013 puis «les questions de frontière sont dépassées; en cas de oui le 24 novembre, nous allons perdre dix ans à débattre des frontières cantonales sans jamais trouver la bonne solution» dans le quotidien *24 Heures* du 19 juin 2013, il épouse tout à coup la stratégie fallacieuse et évasive des opposants à l'étude d'une nouvelle entité romande.

Les propos de M. Perrenoud sont trompeurs et déloyaux. Plus empressé à donner des gages aux tenants du statu quo en prévision de sa réélection au printemps 2014, il préfère induire la population en erreur, faisant preuve d'un manque d'honnêteté intellectuelle. Son attitude s'apparente à celle d'un petit sirop. Le Jura-Sud ne mérite indubitablement pas un conseiller d'Etat francophone aussi falot et peu intègre.

Le Gouvernement bernois est censé communiquer sa position à l'égard de la votation à venir avant les vacances d'été. Prendra-t-il le pas de M. Perrenoud? Aura-t-il fallu attendre juillet 2013 pour entrer dans une guerre herméneutique afin de savoir quelle interprétation donner à la Déclaration d'intention du 20 février 2012? Dans un tel cas il s'agit, pour le Gouvernement jurassien, d'être ferme. Le Mouvement autonomiste jurassien le sera. Bel été à tous!

Construire ensemble un nouveau canton: extrait du rapport du Gouvernement jurassien

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2853 • abonnement annuel: 90 fr. • 4 juillet 2013 • Paraît le jeudi

Ringards, mes frères...

«La peur suprême du con, c'est de passer pour tel», écrivait jadis Cavanna. Mais de nos jours, il est une peur plus suprême encore, incroyablement suprême chez les snobinards qui abondent dans certains médias: c'est de passer pour «ringard».

Par définition, le ringard s'accroche à des choses «totalement dépassées». Et dépassées par qui? Par ces Fangio de la pensée qui, du fond de leurs pantoufles, régissent l'univers à coups de cuiller à pot, distribuant bons et mauvais points avec un conformisme accablant.

Chaque jour que le Bon Dieu fait (il est d'ailleurs le Céleste Ringard), de nouvelles choses deviennent ringardes. Comme par hasard, ce sont celles que nous aimons, ainsi que la plupart des mortels.

Fesse-de-bouc

Les exemples foisonnent. Commençons par le français. Pourquoi apprendre à le parler et l'écrire correctement, alors qu'il est si simple de babiller en charabia, d'écrire comme un cochon en truffant le texte de fautes? L'important serait «de comprendre ce que l'autre veut dire». L'ennui, c'est que bien souvent, il vaudrait mieux qu'on ne le comprenne pas (cf. Fesse-de-bouc, vecteur idéal de la sottise triomphante).

Nous, nous aimons qu'on écrive juste et bien, qu'on parle de son mieux, qu'on manifeste son respect d'autrui par le soin apporté au message. C'est une politesse, une civilité, une délicatesse. Une ringardise, donc.

Le chœur qui braie

Nous vivons dans un petit pays, doté d'un système politique astucieux et éprouvé. Il ne résout pas tous les problèmes par ses seules vertus, puisqu'il y faut aussi des hommes et des femmes pour leur donner vie.

On entend pourtant braire que «l'heure est aux grands ensembles», qu'il faut des règles uniques partout. Après quoi les mêmes braient pour la «biodiversité», contre la «mondialisation», quand ce n'est pas contre la «pensée unique», rengaine qu'ils annoncent tous en chœur.

Or, il se trouve que nous aimons le fédéralisme suisse. Nous sommes heureux que les institutions soient à l'échelle humaine, que le citoyen connaisse ceux qui le représentent, qu'il puisse se défendre avec une chance d'être entendu, sans être livré pieds et poings liés aux méfaits de pouvoirs lointains et anonymes. Aux yeux des péteux qui se disent «citoyens du monde», nous sommes ringards.

Incurables

Nous habitons et travaillons dans une région qui n'est sûrement pas la plus belle du monde, au milieu de gens qui ne sont ni meilleurs

ni plus intelligents que les autres. Mais ce pays est le nôtre, nous prenons plaisir à le connaître mieux, à le parcourir de long en large et en toute saison. Nous voudrions qu'on puisse y vivre agréablement, y trouver du boulot, s'y instruire et s'y amuser, s'y épanouir comme homme et comme citoyen.

Nous ne prétendons pas régler les problèmes de la Syrie, des baleines bleues, du réchauffement climatique ou des finances grecques. Mais nous voulons nous occuper de ce qui nous regarde, des affaires de notre peuple, du terreau laissé à nos enfants.

Bref, petits snobinards obnubilés par vos postures, qui sont autant d'impostures, qui dédaignent le nid dont vous êtes sortis, sachez que votre mépris est méprisable.

Et que les ringards vous saluent bien.

● Alain Charpillot

LE SAVIEZ-VOUS ?

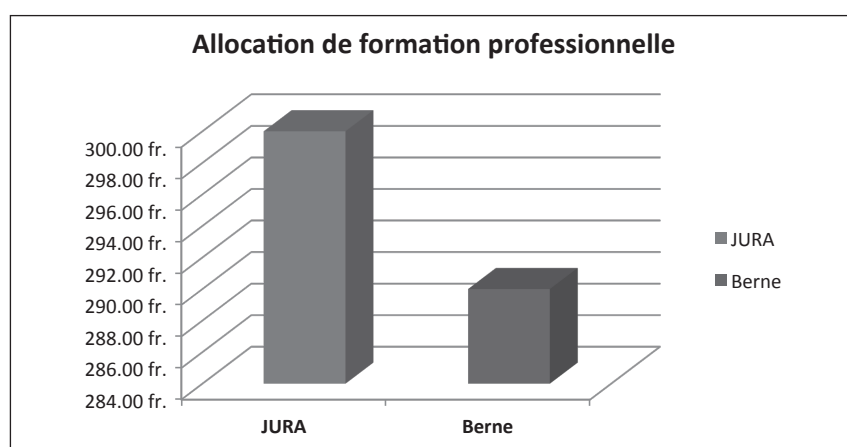
Depuis son entrée en souveraineté, le canton du Jura a toujours soutenu la formation professionnelle.

Outre une politique favorable en matière de bourses d'études, il verse des allocations de formation professionnelle plus généreuses que le canton de Berne.

Allocations	Jura	Berne
Allocation de formation professionnelle	300 fr.	290 fr.

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud pourra participer pleinement à la définition d'une politique de formation taillée à sa mesure. Son poids politique sera significatif au sein de la future entité et il sera de 50% au sein de la future Assemblée constituante qui définira les contours du nouveau canton.

Source: OFAS (Office fédéral des assurances sociales).



ET TOUT CECI EST VRAI

La mairesse de Perrefitte, Virginie Heyer, poursuit son apprentissage politique. Souhaitant impliquer les communes du Conseil intercommunal du Grand Val (Roches, Eschert, Belprahon, Grandval, Crémines et Corcelles) dans l'organisation d'une grande fête du 1^{er} août, elle s'est vu unanimement signifier un refus sec et sonnant. Il faut dire qu'à travers son invitation à participer, elle avait déjà attribué unilatéralement des tâches très précises aux communes sollicitées (*Le Quotidien Jurassien*, 22 juin 2013).

<http://www.maj.ch>

24 novembre 2013

OSONS!
OSONS!
OSONS!

www.construire-ensemble.ch

Prochaine édition du

«Jura Libre»:

jeudi 22 août 2013

..... S O M M A I R E


UNIR SON DESTIN: DISCOURS DE MAUDE MEMBREZ LORS DE LA FLL
 PRENEZ LA PAROLE: DISCOURS D'ALEXANDRE VOISARD LORS DE LA FLL
 HAUT LES CŒURS

PAGE 2
 PAGE 3
 PAGE 4

Construire ensemble un nouveau canton

Accepter l'élaboration d'un projet afin que la population puisse ensuite se prononcer en toute connaissance de cause, tel est le point de départ du processus proposé aux Jurassiens et aux Jurassiens bernois. La question est donc de savoir s'il est souhaitable d'aborder ensemble les avantages et inconvénients de la création d'un nouvel Etat. Les raisons d'une telle démarche résident autant dans l'histoire que dans le cours naturel des rapports démocratiques au sein d'une région jurassienne en quête d'une plus grande cohésion et d'une solidarité plus affirmée en tant que partie prenante à la Suisse romande et à l'Etat fédéral.

Les points de convergence qui poussent à envisager un tel projet sont plus nombreux et plus décisifs que les divergences qu'on ne saurait passer sous silence. Qu'il s'agisse de géographie, d'histoire, de tissu économique, de langue, de culture ou de liens sociaux, de multiples éléments de la réalité conduisent les deux parties du territoire jurassien à se rapprocher et à construire ensemble un nouveau projet commun.

Le nombre d'associations et d'organisations constituées à l'échelle interjurassienne est tel qu'il est impossible de les recenser toutes. Dans tous les cas, il en existe plus d'une septantaine clairement identifiables. Il s'agit d'organisations sportives, culturelles, économiques ou encore professionnelles. La société civile, dans une large mesure, agit déjà et depuis longtemps dans un champ spatial qui est celui de la région jurassienne dans son ensemble. Qu'ils se trouvent à Saint-Imier ou à Saignelégier, à Moutier ou à Delémont, les Jurassiens partagent et défendent souvent les mêmes intérêts.

L'analyse des résultats des votations fédérales depuis 1979 démontre que les Jurassiens et les Jurassiens bernois partagent plus souvent les mêmes opinions politiques. Dans plus de 88 % des cas, les Jurassiens bernois ont voté de la même façon que les citoyens du canton du Jura. Le cas de figure où les Jurassiens bernois s'expriment comme les citoyens du canton de Berne est moins fréquent: il concerne moins de 75 % des objets fédéraux. Plus précisément, on constate que les votations fédérales présentent, dans 22 % des cas, un résultat identique dans le Jura et le Jura bernois, mais différent dans le canton de Berne. Seuls 8 % des scrutins ont vu le Jura bernois exprimer une opinion identique à celle du canton de Berne mais différente de celle du canton du Jura. Les Jurassiens bernois ont ainsi des opinions politiques plus proches de celles des Jurassiens que de celles des Bernois.

Fondements de l'identité

Que leur domicile soit à Tavannes, à Bellelay ou à Saint-Ursanne, les habitants de la région sont généralement considérés comme des « Jurassiens » par les gens de l'extérieur. On doit cette perception commune aux nombreuses caractéristiques et relations que Jurassiens et Jurassiens bernois partagent, des paysages aux produits du terroir en passant par les voies de communication, les lieux de formation, l'agriculture et le génie industriel. Le savoir-faire dans les microtechniques constitue, à n'en pas douter, l'un des fondements de l'identité jurassienne contemporaine.

La frontière née des sous-plébiscites de 1975 empêche cependant la région jurassienne de fonctionner comme une entité institutionnelle. Elle représente souvent un frein à une gestion harmonieuse et au développement efficace de cet espace. Le morcellement politique et administratif du territoire jurassien complique considérablement la tâche de celles et ceux qui s'efforcent de promouvoir la région. La présence de législations et d'autorités différentes, dont certaines ont leur siège à l'extérieur, représente un obstacle souvent rédhibitoire. L'expérience rappelle que les collaborations sont difficiles à instaurer, notamment parce que le Jura bernois ne dispose pas des compétences décisionnelles propres à un Etat et qui sont de nature à favoriser la coopération avec un Etat voisin. De grands projets de collaboration n'ont pas pu voir le jour à une échelle interjurassienne, à l'instar du Tribunal des mineurs et du Centre régional d'expression des arts de la scène (CREA), qui était pourtant soutenu par les représentants du Jura bernois. L'expérience des vingt dernières années démontre qu'une évolution notable et positive de la coopération interjurassienne n'est guère envisageable dans le cadre institutionnel en vigueur.

Une réelle communauté d'intérêts adresse un message clair aux habitants de ce territoire. Autant le Jura bernois, privé de grands pouvoirs décisionnels, que le canton du Jura, se renforçant dans une mise en adéquation paritaire des atouts respectifs des deux espaces concernés, trouveront leur compte dans l'acceptation d'une analyse conjointe de l'évolution de leur situation au sein d'une même entité cantonale.

Une page blanche

Les Jurassiens et les Jurassiens bernois peuvent réfléchir ensemble aux avantages d'une valorisation institutionnelle de la communauté d'intérêts qu'on leur reconnaît tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire jurassien. Fonder un nouveau canton sur de nouvelles bases, partir d'une page blanche, faire preuve de créativité et en

quelque sorte réinventer l'avenir du Jura, terre romande, terre cohérente, terre d'entente dont les racines s'abreuvent à la sève d'une histoire non révolue et d'une question récurrente, tel est le défi que les scrutins du 24 novembre proposent de relever. Les habitants de la région sauront-ils saisir l'opportunité d'un nouveau départ, l'occasion unique de se retrouver dans une démarche qui transcende les aspirations qu'ils partagent depuis de nombreuses années ?

La création d'un nouveau canton laisse entrevoir l'espoir d'un fonctionnement optimisé de la région. Elle sera source de synergies et rendra l'action des collectivités publiques plus performante. Elle permettra d'aborder les projets d'une manière différente, en rassemblant les forces, les énergies et les compétences. Il sera possible de fédérer les acteurs autour d'ambitieux projets que l'on n' imagine même pas aujourd'hui, par exemple dans l'horlogerie et les microtechniques. Les conditions-cadres seront plus propices à la réalisation de grands projets et la capacité d'intervention des autorités pour soutenir les activités propres à la région sera multipliée. Les politiques cantonales pourront se concentrer sur les spécificités de cet espace géographique. A titre d'exemple, un programme de développement économique est plus efficace s'il est conçu pour être appliqué à un territoire qui se caractérise par un même tissu économique, ce qui est le cas du territoire jurassien.

La naissance d'un nouvel Etat offre la meilleure opportunité de réaliser un projet de société. C'est une démarche au service de la région, de sa population et de sa jeunesse en particulier. C'est l'occasion d'améliorer les conditions-cadres offertes aux entreprises, aux agriculteurs, aux artistes et aux sportifs. Ce débat et ce processus offrent aux citoyennes et aux citoyens du Jura et du Jura bernois une opportunité unique de donner naissance à un Etat différent de ceux qu'ils connaissent aujourd'hui. Sous réserve du droit fédéral et s'ils le souhaitent, les acteurs de ce processus auront toute liberté de définir de nouveaux types de relations entre l'Etat, les communes et les citoyens. Ils pourront donner naissance à des institutions politiques et à des structures administratives modernes, orientées vers l'avenir. Le statu quo n'est imposé à personne. Le cadre institutionnel et politique dans lequel s'inscrit une région peut naturellement être remis en question. Il appartient aux citoyennes et aux citoyens d'explorer de nouvelles voies possibles.

Extraits du rapport du Gouvernement jurassien sur la reconstitution de l'unité du Jura, 5 juin 2013.

Unir son destin

Le message que je voudrais faire passer touche chaque génération: c'est l'intérêt d'aller voter le 24 novembre 2013. Lors des discussions de café du commerce auxquelles nous avons toutes et tous forcément assisté, j'ai noté que le sujet de la Question jurassienne suscitait la plupart du temps de vagues soupirs discrets et polis, des haussements de sourcils voire des mouvements d'humeur... et la phrase tant entendue: « Qu'est-ce qu'ils reviennent en avant avec ça, ça fait longtemps que le problème est résolu et on est bien comme on est aujourd'hui. »

Regardez-les bien, ces gens-là: quelle que soit l'issue du vote du 24 novembre, vous entendrez les mêmes, dans un an, dans cinq ans ou dans dix ans, qui se plaindront des impôts, du service des urgences de l'hôpital de Moutier (une catastrophe...), du service des urgences de l'hôpital de Delémont (un scandale), du service des urgences de l'hôpital de Porrentruy (une honte...), les mêmes qui se plaindront des fonctionnaires, de l'état des routes, des enseignants, du coût des assurances maladie ou des ravages du campagnol dans les pâturages jurassiens.

On entend trop souvent dire que la Question jurassienne n'intéresse plus grand monde; peut-être que le terme de Question jurassienne n'est plus d'actualité: je préfère parler d'avenir commun régional. Alors si ce débat suscite de l'indifférence, ayons l'audace d'imaginer ce qui intéresse aujourd'hui les gens du Jura et du Jura Sud.

Toutes générations confondues, on peut citer: les débouchés professionnels, la proximité et la qualité des écoles, les transports en commun, la liberté individuelle, l'éducation, la fiscalité, la stabilité professionnelle, l'épanouissement personnel, la culture, la politique nationale et internationale, l'épargne, la qualité des établissements hospitaliers, etc...

Pour moi, aujourd'hui, tous ces centres d'intérêt représentent l'essence même de la Question jurassienne: ce sont toutes les questions qui agitent le quotidien de chacun d'entre nous, des thèmes d'actualité qui sont les mêmes qu'ailleurs. La Question jurassienne n'est plus dans les cœurs, elle est dans des arguments concrets. A ceux qui pensent que

le sujet est clos, répondons qu'au contraire, les problèmes de qualité de vie ne sont jamais résolus, car on peut toujours faire mieux.

Faire mieux, à deux, c'est unir ses forces, unir son destin, c'est attendre qu'aucun des deux protagonistes ne prenne le dessus ou n'étouffe l'autre: c'est au contraire être convaincu qu'à force de dialogue, de partage, d'écoute, de concessions, d'argumentation, on trouve forcément le chemin qui est bon pour tous. Ayons le courage de reposer les choses à plat, le courage d'ouvrir le dialogue pour mieux reconstruire notre région, le courage de prendre l'autre par la main pour atteindre un objectif commun, le courage de dire OUI le 24 novembre 2013!

Discours prononcé par Maude Membrez, de Rebeuvelier, lors de la manifestation « Faites la liberté! » du 15 juin 2013 à Moutier.



Maude Membrez, représentante de la Fédération du Mouvement autonomiste jurassien de Delémont.

(© photo: Andrea Babey).



« Nous avons l'opportunité d'engager un processus pour dessiner un nouvel Etat romand. Ainsi nous pourrions ensuite voter définitivement sur notre avenir institutionnel en toute connaissance de cause. J'ai reçu des lettres enflammées et même des lettres anonymes. Mais il y a aussi eu des réactions positives me félicitant pour mon esprit d'ouverture, qualifié de courageux par certains. (...) Je reste convaincu que la région a tout à gagner de dire oui le 24 novembre. Nous devrions avoir cette curiosité de savoir ce que nous pourrions construire ensemble, de voir quelle serait la substance d'un nouveau canton romand. Car il ne s'agirait pas d'une quelconque annexion, nous partirions avec une page blanche pour imaginer un Etat qui devrait absolument être novateur. »

Patrick Gsteiger, président du Parti évangélique du Jura bernois, député, Eschert (« Le Journal du Jura », 6 juin 2013).



**Le meilleur pour ma région:
Oui le 24 novembre**

www.unjuranouveau.ch

Vaincre la peur

L'autre jour, comme vous, j'ai vu un sondage. Comme vous, j'ai vu qu'on disait que la jeunesse n'était pas intéressée. Et comme vous, j'ai hurlé devant tant de bêtise! S'il y a une jeunesse désabusée, ce n'est pas toute la jeunesse. Nous qui vivons aussi dans cette région, que nous aimons par-dessus tout, ne sommes pas de cette jeunesse-là. Nous ne sommes pas assez égoïstes pour rejeter une simple discussion. Nous voulons regarder vers l'avenir, vers un horizon nouveau, vers un espoir. Pourquoi abandonner nos ambitions? Pourquoi fuir la chance?

M'engager pour mon pays, voir ce qui peut être fait pour nous, les jeunes, pour les générations qui organiseront et vivront demain ce pays, voilà l'intérêt. De cet engagement-là nous devons être fiers, tous ensemble, quelles que soient nos origines, quels que soient les souvenirs du passé, quelles que soient nos différences. Ensemble, nous formons un peuple. Nous parlons la même langue, nous sommes Romands, nous partageons un grand nombre d'ambitions. Nous aimons les mêmes mots, nous chantons les mêmes phrases. Quelles différences entre nous? Elles sont minimes, elles sont même dérisoires.

Je ne vois pas le Jura-Sud se laisser aller à l'abandon. Je ne voudrais pas qu'il se taise. Pourquoi accepter un bâillon, pourquoi ne rien dire, pourquoi ne pas essayer au moins? A l'école, on nous parle de démocratie, d'éducation civique. On nous encourage à voter, on nous invite à faire des propositions, on nous pousse à nous engager. Il faudrait alors dire tout de suite «non» au débat? Il faudrait refuser d'échanger nos idées? Il faudrait tourner le dos à des frères? Définitivement? Je ne veux pas de cette attitude, parce que c'est un désert, le contraire de la vie.

Nous vivons dans une petite région. Elle est modeste, bien sûr, mais elle peut être fière. Dans nos vallées, sur nos crêtes, des gens travaillent, inventent, enrichissent. C'est une campagne où fleurit une nature belle, mais aussi des entreprises renommées, des montres qu'on s'arrache dans le monde entier, des techniques qu'on nous jalouse. Campagne qui n'a pas besoin d'un tuteur, ni d'une grande ville pour en

guider les pas. Nous aimons Bienne, mais pourquoi Bienne ne nous aimerait-elle pas en nous accompagnant dans l'autonomie plutôt qu'en voulant nous détourner d'elle, pour mieux nous dominer?

Je n'ai aucune haine, j'aime les Jurassiens dont je fais partie, j'aime les gens que je côtoie. J'apprécie ce pays, et je voudrais lui rendre une partie du bonheur qu'il me donne. Je suis attaché à ce qu'il est, je voudrais qu'il trouve sa propre voie. Malgré mon âge, je sais ce que veut dire le mot destin. Ce destin, s'il est partagé par un peuple qui vient de la même terre, ne peut que nous interroger, nous les jeunes, sur hier, sur aujourd'hui et sur demain. Il nous faut débattre, pas nous battre, il nous faut nous confronter, pas nous affronter, il nous faut vaincre la peur.

La réconciliation et le progrès par le débat démocratique: voilà un message culturel, un vœu, une conviction qui devront être à l'œuvre dans la refondation du Jura de demain, si celui-ci se dessine dans l'harmonie, car rien de durable ne peut se concevoir hors du respect de tous par tous. Si le Jura de demain se décide dans la concertation, car rien de sérieux ne peut se construire si les gens de bonne volonté, si les jeunes en particulier sont laissés sur le bas-côté du chemin. Alors je me bats avec vous, alors je dis «oui» à ce Jura qui demande à se construire!

Discours prononcé par Raja Ben Jeddou, de Sonceboz, lors de la manifestation «Faites la liberté!» du 15 juin 2013 à Moutier.



Raja Ben Jeddou, représentante de la Fédération du Mouvement autonomiste jurassien de Courtelary. (© photo: Andrea Babey).

REVUE DE LA PRESSE

Après la recommandation de vote de la majorité probernoise du Conseil du Jura berné (CJB)...

Le Temps (28 juin 2013)

Les mystères du bulletin secret

Officiellement, la prise de position du CJB, après un vote à bulletin secret, est de 15 partisans pour le «non» le 24 novembre et 9 pour le «oui». Un résultat «impossible», dans la mesure où les autonomistes sont 7 sur 24. Y aurait-il deux «traîtres» à la cause bernoise? A l'issue de la séance de mercredi soir, Marcelle Forster et Antoine Bigler ont avoué au président, Christophe Gagnebin, s'être «trompés», croyant qu'il fallait voter «oui» pour recommander le «non». Pourtant, à l'annonce du résultat, personne n'a bougé. Marcelle Forster et Antoine Bigler ont attendu que la séance soit levée pour avouer leur méprise. Ils l'ont confessé à leurs collègues jeudi à 12h59, dans un courriel dans lequel ils se présentent comme les «benêts de service». Reste que, pour les observateurs, la méprise étonne: Antoine Bigler a été préfet, Marcelle Forster, députée. Se seraient-ils dénoncés pour camoufler le fait que deux antiséparatistes du CJB, dans le secret du vote, auraient changé d'avis? Ce que le président Gagnebin qualifie «d'anecdote» fait jaser alors que la campagne prend de l'ampleur.

Prenez la parole

En me présentant aujourd'hui devant vous, à quelques mois d'un automne qui, pour le meilleur et pour le pire, nous verra trancher dans le vif de nos espérances, j'ai conscience de venir d'un temps désormais lointain où les rêves aimaient s'incarner dans des passions, où les utopies finissaient par forcer le destin. Comme beaucoup d'entre nous encore, j'ai été de ceux qui, rivés à leur peuple, ont brisé chaînes et tabous et qui ont bâti du neuf sur des siècles d'adversité et de soumission. Ce temps nous fut donné, nous en avons fait notre affaire. Nous y avons façonné un Etat à notre image, à notre mesure. Nous y avons inclus notre vision d'avenir avec l'arrière-pensée qu'un jour nous pourrions y accueillir nos compatriotes du Sud dont le mauvais sort nous avait séparés. Un autre temps s'annonce où de nouvelles générations ont à mettre en question l'œuvre laissée en friche par fatalité.

Aux nouvelles générations de dire comment leur besoin d'horizon doit maintenant s'inscrire pour de bon dans ce qui s'ébauche. C'est un privilège inouï pour elles, appelées à mesurer l'empiétement creusé par leurs prédécesseurs, à en imaginer sans complaisance le prolongement sous les feux d'une réflexion critique.

Nous voici donc ensemble conviés à ce débat. La table est mise, la nappe immaculée et la parole offerte. Qui dans ce rendez-vous fraternel et sans manières craindrait de la prendre?

Ne cédon pas au découragement devant les incohérences de l'époque et les incertitudes économiques. La fatalité, où qu'elle s'insinue, n'a jamais qu'un temps.

Citoyennes, citoyens, vous avez la parole. Prenez-la, et qu'elle soit vive!

Discours d'Alexandre Voisard lors de la manifestation «Faites la liberté!» du 15 juin 2013 à Moutier.



Alexandre Voisard, écrivain et poète dont le Jura et les Lettres françaises s'enorgueillissent de compter parmi leurs meilleurs ambassadeurs.

Quatre à zéro

Nous ne devons pas toujours gagner 4 à 0, ni même 4 à 1... Nous sommes prêts à concéder le match nul!

Lors des dernières élections aux Chambres fédérales, nous, peuple du nord du Jura, avons obtenu 4 sièges, 2 aux Etats, 2 au National, ce qui nous revient mathématiquement. Le sud du Jura, qui n'avait droit qu'à 1 siège, se l'est vu encore avaler par Berne.

Avec un Jura tout entier, nous aurions droit à 5 sièges aux Chambres fédérales. Ne me dites pas qu'il n'y a pas dans le sud du Jura, des femmes et des hommes aptes à occuper ces sièges! Si l'on ajoute, toujours pour le Sud, 40 places de constituants sur 80 pour préparer une nouvelle Constitution... Plus une quarantaine de députés sur 80 en cas d'avènement d'un nouveau canton, plus encore quelques sièges de ministre au gouvernement.

Ne me dites pas que l'on va refuser une telle proposition, une telle possibilité!

● Eric Ankli, Grandfontaine

«J'étais enfant en 1974, j'ai eu la chance que l'on m'offre ce nouveau canton. C'est exaltant de pouvoir lancer cette démarche pour la jeunesse, lui offrir la chance dont j'ai bénéficié. (...) Les femmes ont un rôle à jouer. C'est une vocation pour l'avenir. Quand on est mère, on pense davantage à l'avenir. Si je vote oui, c'est pour mes enfants, pour la jeunesse. On doit pouvoir offrir cette Constitution à nos enfants.»

Géraldine Beuchat, présidente du Parti chrétien-social indépendant, Glovelier («Le Quotidien Jurassien», 6 juin 2013).

De juin à novembre: petite fable

– Vingt-trois, vingt-trois... vingt-trois.

A l'époque soviétique, un Tchèque, appuyé à la rambarde du Pont-Charles de Prague contemple les eaux de la Moldau et répète imperturbablement:

– Vingt-trois, vingt-trois... vingt-trois.

Survient un gros ours d'officier russe qui l'interpelle:

– Mais voyons, Kamarrâde, pourquoi dis-tu tout le temps: vingt-trois, vingt-trois.

Le Pragoais attrape alors le militaire par les épaules et le fait basculer dans la rivière. Après le plouf de circonstance, il s'appuie de nouveau à la rambarde et s'écrie: vingt-quatre, vingt-quatre... vingt-quatre.

● Rambévaux

Arts du textile

Mise au concours de deux bourses

La Commission culturelle interjurassienne (CCIJ) met au concours deux bourses de voyage de 10000 francs chacune, destinées à des artistes en arts textiles ayant un lien étroit avec la partie francophone du canton de Berne et/ou la République et Canton du Jura. Les candidats et candidates ont jusqu'au 31 juillet prochain pour déposer leur dossier.

Ces bourses permettront aux lauréats de concevoir individuellement un projet de voyage, qui sera l'occasion pour eux de puiser des inspirations nouvelles et d'enrichir ainsi leur travail artistique. Les candidats et candidates doivent avoir exercé l'art textile auparavant, qu'ils soient stylistes, couturiers, modélistes, designers textiles, artistes brodeurs / dentelliers / tisserands, costumiers, artistes tapissiers, artistes peintres sur tissu ou qu'ils interviennent artistiquement sur textiles par d'autres biais.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à l'Office de la culture du canton de Berne, Sulgeneckstrasse 70, 3005 Berne, avec la mention «bourse de voyage pour artistes en arts textiles» (un seul exemplaire) d'ici au 31 juillet prochain au plus tard (date du timbre postal).

Droits politiques

Eligibilité des étrangers

A l'issue de son examen sur l'initiative parlementaire N° 23, la Commission parlementaire de la justice propose d'introduire dans la loi sur les droits politiques l'éligibilité des étrangers dans les conseils communaux, à l'exception de la mairie, et de soumettre la modification légale au référendum obligatoire. Elle a lancé la procédure de consultation auprès des organismes intéressés.

Le 20 juin 2012, le Parlement jurassien décidait, par 34 voix contre 21, de donner suite à l'initiative parlementaire N° 23 du député Christophe Schaffter (CS-POP) intitulée «Droits politiques des étrangers: vers un élargissement de leur éligibilité au niveau communal et au Parlement jurassien.» Cette initiative visait à donner le droit d'éligibilité aux étrangers dans les conseils communaux, à l'exception de la mairie, ainsi qu'au Parlement jurassien.

Le traitement de cette initiative parlementaire a été confié à la Commission parlementaire de la justice. A l'issue de son examen, dans le souci de proposer une solution consensuelle apte à recueillir une majorité parlementaire et populaire, la commission propose d'aller partiellement dans le sens de l'initiative parlementaire en octroyant le droit d'éligibilité aux étrangers ayant l'exercice des droits civils et politiques dans les conseils communaux, à l'exception de la fonction de maire. Elle renonce par contre à l'octroi de l'éligibilité au Parlement jurassien.

La population jurassienne s'étant déjà prononcée en 1997 et en 2007, suite à des référendums, sur des propositions plus ou moins similaires qu'elle a rejetées, la Commission parlementaire de la justice propose que ce projet de modification de la loi sur les droits politiques soit soumis au référendum obligatoire, afin que le peuple soit consulté d'office.

Revue « Intervalles »

La Ferrière

La Ferrière – Communauté des Montagnes – possède des archives particulièrement riches remontant au XVI^e siècle. Elles ont servi de socle au numéro 95 de la revue *Intervalles* qui vient de paraître. Elles permettent d'évoquer non seulement les démêlés entre communes du Haut-Erguël, mais aussi de saluer les frères Gagnebin, deux savants ayant accueilli notamment Jean-Jacques Rousseau en leurs murs; et Jacques-Frédéric Houriet (1783-1830), un horloger génial surnommé « père de la chronométrie suisse ». Dans la période contemporaine, ces archives ravivent la fabrique de pâtes alimentaires Alpina, disparue en 1977.

Ces archives ont été classées et ordonnées par Ulrich Moser, enseignant à la retraite, en collaboration avec Marcel S. Jacquat, ancien conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds.

Beaux-arts

Acquisitions 2000-2013

Jusqu'au 11 août 2013, la Commission jurassienne des arts visuels et ARCOS présentent aux Fours à chaux, à Saint-Ursanne, les acquisitions récentes pour la collection jurassienne des beaux-arts.

Cinquante-huit des œuvres acquises entre 2000 et 2013 seront présentées au public. Ce choix, comme extrait d'un four, a été opéré par les experts qui achètent les œuvres et par l'association Art contemporain à Saint-Ursanne (ARCOS), qui produit depuis près de trente ans les expositions au cloître de Saint-Ursanne.

La collection n'a plus été montrée depuis 2000, où une vingtaine d'œuvres avaient été présentées à l'Espace d'art contemporain de Porrentruy. L'exposition « Du Gueulard » sera ainsi l'occasion pour les citoyens jurassiens (et au-delà!) de découvrir les œuvres acquises par la République et Canton du Jura. Toutes les disciplines des beaux-arts sont représentées: interprétations d'éléments d'architecture, peinture, gravure, sculpture. Et on y trouvera aussi de nouveaux médias, notamment l'installation, la photographie, la vidéo et l'art numérique.

Groupe Bélier

« Action crémation »

« Après plusieurs années de calme, le temps est venu de changer les agneaux en Béliers et de renouer avec notre tradition contestataire! » C'est à travers ces propos que le Groupe Bélier conviait la presse à participer à une action le samedi 22 juin dernier.

Dans un pâturage de Chaluët, le mouvement de jeunes a commis un acte d'une rare violence en réduisant en cendres un symbole de la bernôlatrerie: il a mangé du sanglier grillé!

Le Groupe Bélier a ainsi voulu perpétuer avec humour la tradition de ses aînés par une opération qui sort de l'ordinaire.

A propos de la votation du 24 novembre 2013, l'animateur du Bélier, Clément Piquerez, a déclaré: « Dire non le 24 novembre, c'est comme refuser de demander un devis à un artisan de peur qu'il soit trop bon marché. »

Haut les cœurs

Le 24 novembre prochain, les Jurassiens des six districts auront à faire un choix significatif. Quelques personnes parmi nous ont pris part au vote du 23 juin 1974. Personnellement, j'étais trop jeune pour voter, mais suffisamment âgé pour suivre l'effervescence qui a prévalu avant et après ce vote déterminant.

Réunis sur la place de la Préfecture à Saignelégier, je me souviens encore de cette attente où chacun était suspendu à cette phrase: on attend l'Ajoie, on attend l'Ajoie! Et voilà qu'en fin d'après-midi, le résultat de Porrentruy tombe, le Jura a gagné, vive le Jura libre!

Pour un jeune de quinze ans, avoir suivi cette période si intense, l'avoir vécue avec un enthousiasme permanent, avoir collé, recollé et recollé des « oui », des affiches sur toutes les granges et écrit des « Jura libre » sur les routes jusqu'à Courtelary étaient des moments de vie d'une intensité rare. Cela nous apportait non seulement une forme de bonheur, mais la certitude de vivre un moment important, un moment fort de l'histoire jurassienne. Mais ce n'est pas le moment de refaire l'histoire, ni de se rappeler les luttes passées.

La plupart des personnes invitées aux urnes le 24 novembre prochain n'ont pas voté en 1974. Ce sera donc, pour la plupart d'entre nous, un événement politique majeur, d'autant qu'il nous sera donné non seulement de vivre, mais aussi d'orienter notre avenir, car chaque vote sera déterminant. Je ne veux pas tirer ici de bilans de part et d'autre, au Nord ou au Sud. D'autres l'ont déjà fait et en ont établi des conclusions indiscutables.

Le sondage publié à propos des intentions de vote dans le Jura-Sud appelle non seulement à retrousser les manches, mais à travailler dans le terrain pour convaincre. On l'a vu et entendu dans la presse: « On est bien comme cela, pourquoi changer quelque chose, on est heureux dans le Jura bernois. » Il

est vrai que dans notre société, qui tend davantage à l'individualisme qu'aux grands projets, les gens peinent plus qu'autrefois à s'engager pour de grandes causes.

Un homme politique a vécu quelque chose d'assez similaire avec la chute du Mur de Berlin. C'est Vaclav Havel, qui fut président de la Tchécoslovaquie et qui a parfaitement décrit ce processus conduisant non seulement à un changement absolu, mais aussi vers la quête d'une liberté considérée comme inaccessible. Et il a choisi ce titre révélateur pour l'intitulé de son livre: *L'angoisse de la liberté*.

J'ai un peu l'impression que c'est ce sentiment-là qui domine chez une partie des gens du Jura-Sud, la crainte de réussir à faire quelque chose de grand.

En 1974, je me souviens très bien de ces paroles de Coghuf qui espérait que l'enthousiasme né du vote du 23 juin perdure longtemps. C'est à nous, citoyens jurassiens, d'entretenir cette flamme et de permettre à l'ensemble des Jurassiennes et des Jurassiens de dire, au soir du 24 novembre prochain. Nous l'avons fait! Notre avenir commun est entre les mains de tous ceux pour qui le Jura est une patrie. Parce que nous avons à cœur de conforter les amitiés du passé, nous comptons créer ensemble un nouveau canton. Parce que le Jura est notre fierté et que cette terre bat en français. Parce que nous y avons créé une certaine manière de vivre et de partager. Et parce que l'héritage des luttes et la foi que nous avons en cette terre jurassienne doivent aboutir à une construction nouvelle. Cet avenir nous appartient. Car comme disait aussi Vaclav Havel: « Il n'y a que les combats auxquels nous renonçons qui sont perdus d'avance. Serrons les coudes et haut les cœurs. Vive le Jura libre! »

Extrait du discours prononcé par Vincent Wermeille lors de la commémoration du 23 juin, le samedi 22 juin 2013 aux Breuleux.

EXPOSITION

Saignelégier

Jusqu'au 4 août, la galerie du Soleil expose des peintures de Denis Schneider.

Une affaire de cœur et de raison
un seul Jura

Le Groupe Bélier a le regret de faire part du décès d'Aurèle Cattin, disparu tragiquement dans sa vingt-septième année. Nos pensées vont à sa famille et plus particulièrement à ses frères et à sa belle-sœur. Nous garderons de notre ami le souvenir d'un compagnon jovial et convaincu de la cause pour laquelle il s'engageait tant.

● Groupe Bélier

« Le Roi d'Oltén »

Dans son édition du 24 juin 2013, *Le Quotidien Jurassien* annonce que, dans le cadre des soirées lectures et chansons de l'Espace Amadeo de Bienne, Marianne Finazzi lira des extraits de l'ouvrage *Le Roi d'Oltén*. Pour éviter tout quiproquo, nous tenons à préciser à nos militants que, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, cet ouvrage d'Alex Capus n'est pas une biographie de Francis Dätwyler, alias D^r Märklin, fervent défenseur de la gare argovienne!

Vorbourg à la fête des yodleurs

Dans une interview accordée au *Journal du Jura*, la présidente d'organisation Chantal aux Grands Pieds se félicite que Vorbourg soit représenté à la fête du yodel, non pas par votre dévoué serviteur, mais par le groupe jurassien de cor des Alpes du même nom. Le Brenz, alias le Pulitzer de la Suze, en profite pour prétendre, une fois encore à tort, que derrière ce délicieux pseudonyme « se cachent plusieurs personnes soucieuses de cacher leur identité pour flinguer, généralement dans le dos, les personnes qui ne partagent pas leur opinion. » Vexé, votre unique serviteur tient à préciser qu'il est seul à sévir dans les colonnes du *Jura Libre*. Et que ses cibles favorites apprécient d'être prises par derrière. Pourquoi donc les en plaindre?

UCI et PwC

L'Union du commerce et de l'industrie du canton de Berne (UCI) a lancé un sondage auprès de ses membres pour connaître leur avis concernant le vote du 24 novembre prochain. Elle a confié le mandat de cette enquête à PricewaterhouseCoopers SA. Les questionnaires remplis doivent ainsi être retournés à Marie-Claude Widmer au siège de Neuchâtel de cette fiduciaire. Précisément à l'endroit où travaille Virginie Poppins Heyer, coprésidente du comité antiséparatiste « Notre

Jura bernois ». Nul doute que le dépouillement se fera dans plus grande neutralité et que 134 % des sondés diront vouloir voter NON. Sérieux s'abstenir!

Marcelle fait la blonde!

Appelés à donner une recommandation de vote à la population pour le 24 novembre, les membres du CJB ont montré une fois encore leurs limites intellectuelles. Perturbés par la complexité de la question binaire qui leur était posée, deux d'entre eux pensaient NON et ont voté OUI. On mettra cette méprise sur le compte de l'inexpérience politique. Il est vrai qu'Antoine Bigler n'a été que préfet, une fonction dans laquelle on a mille peines à trancher quand Berne ne souffle pas. Quant à Mamy Forster, ancienne députée et conseillère municipale, elle a cru qu'on lui proposait l'ouverture d'un nouveau magasin de boutons à Moutier. Faut suivre!

En fait, l'intrigue n'est pas si simple! Antoine Bigler pensait bien OUI et a voté OUI. Comme un cancre, sa voisine a alors guigné sur l'élève voisin et donc recopié le même OUI. Il a ensuite fallu trouver une explication abracadabrante et surtout passer pour deux fieffés « benêts ». Quand on est soldat PSJB, menacé par les foudres du Prince d'Oltén et du séillant ayatollah Gagnebin, mieux vaut passer un moment de honte que de courage. C'est moins risqué!

TV OUI, Radio NON!

La RTS est une grande maison de presse dans laquelle règne la plus grande liberté d'opinion. Ce qui explique la teneur des sujets produits en relation avec la Question jurassienne et le vote du 24 novembre. Si les collaborateurs régionaux de la télévision ont de la peine à cacher leurs sympathies pour le OUI, les collaboratrices du bureau biennois de la radio font, elles, ouvertement campagne pour le NON. C'est ce qu'on appelle la « convergence »!

● Vorbourg

« Le rapport du gouvernement sur l'avenir institutionnel du Jura apporte la brillante démonstration que la souveraineté cantonale a été capitale pour un développement régional digne de ce nom. En tous domaines, l'autonomie d'action de l'Etat jurassien lui a permis de faire sa place au sein de la Confédération. En tant qu'institution, le canton est l'égal des autres. Il se gouverne et se fait représenter aux Chambres fédérales, lieu de décisions où se fonde, s'articule et s'adapte le droit fédéral avec ses conséquences sur le droit cantonal et communal. Partager cette autonomie, exercer la souveraineté étatique avec et aux côtés des Jurassiens des trois districts restés sous l'ordre juridique bernois, voilà à quelle réflexion les électorales et électeurs sont conviés. »

Jean-Marie Koller, Sorvilier, observateur du Jura méridional au Parlement jurassien, 19 juin 2013.

« Les clients n'ont jamais renoncé à commander un pignon dans le Jura-Sud à cause de la Question jurassienne. De même, je ne pense pas qu'elle ait découragé la main-d'œuvre qualifiée de s'installer ici. C'est une région très spécifique où est concentrée la très grande majorité des décolleteurs suisses. Je pense au contraire que le séparatisme a contribué à ce que la région « aille moins mal », grâce aux gages donnés par le canton de Berne pour ne pas que le Jura-Sud lui échappe... »

Vincent Charpilloz, Bévillard (« Le Quotidien Jurassien », 29 mai 2013).